

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

Jeudi, 29 septembre 2016 – 13 h HE /10 h HP

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « conseil ») a tenu sa réunion annuelle le 29 septembre 2016 au Centre ontarien des investissements et du commerce à Toronto, en Ontario. Après l'approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai, l'élection des membres de la direction, la nomination des membres aux comités permanents, l'examen des politiques de la société et l'adoption du budget pour 2017, le conseil a convoqué une séance à huis clos pour discuter de questions d'approvisionnement et de planification stratégique.

La présidente, Mary Nichols, déclare la séance ouverte à 13 h 08, heure de l'Est (10 h 08, heure du Pacifique). Debbie Pollard est secrétaire de séance. Un service d'interprétation consécutive de l'anglais au français est offert au cours de la séance ouverte. Cinq membres du public assistent en personne, et deux par téléphone.

Présence

Le quorum est atteint conformément aux règlements administratifs en présence des administrateurs suivants :

- Mary Nichols (présidente)
- Robert Fleming (vice-président)
- Matt Rodriguez (trésorier)
- Jean-Yves Benoit (secrétaire)
- Geneviève Moisan
- Tim Lesiuk
- Jim Whitestone

Sont également présents :

- Michael Gibbs, État de la Californie
- Mark Wenzel, État de la Californie
- France Delisle, Province de Québec
- Dave Tiffin, Province de l'Ontario
- Rajinder Sahota, État de la Californie
- Alex Wood, Province de l'Ontario
- Tom Johnson, Province de l'Ontario
- Dhruva Thakar, Province de l'Ontario
- Greg Tamblyn, directeur général de WCI, inc.
- Eric Turcotte, directeur général adjoint de WCI, inc.
- Debbie Pollard, WCI, inc.

- Austin Keyes, conseiller juridique, WCI, inc.
- Bryan Lopuck, Lionbridge (interprète)
- David Sword, conseiller en énergie
- Bob Barnett, Relations avec les propriétaires fonciers
- Gabe De Roche, Hill+Knowlton Strategies
- Margaret Logan, Armstrong Fluid Technology
- Peter Mayer, CertainTeed Gypsum

M. Tamblyn déclare la séance ouverte, les présences sont prises et le quorum, établi. M^{me} Nichols invite M. Tamblyn à présenter l'ordre du jour. Elle demande ensuite au conseil si quelqu'un souhaite le modifier ou y ajouter un point. Elle-même propose que l'élection de membres de la direction se fasse en tout premier lieu, avant l'approbation du procès-verbal de la dernière séance et la nomination de membres aux comités permanents, et demande aux administrateurs s'ils s'y opposent. Personne ne se manifestant, le conseil aborde le premier point à l'ordre du jour.

I. Élection des membres de la direction et nomination des membres des comités permanents pour l'année 2017

a. Élection des membres de la direction

Conformément aux règlements administratifs, le conseil élit les membres de la direction et nomme les membres qui siégeront aux comités permanents pendant un an. M. Benoit propose une motion à l'égard de la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que les personnes nommées ci-après sont élues au poste inscrit avant leur nom pour remplir le mandat qui leur est imparti jusqu'à la prochaine réunion annuelle des administrateurs et jusqu'à l'élection en bonne et due forme de leur successeur :

- Président : Matt Rodriquez
- Vice-président : Robert Fleming
- Trésorière : Mary Nichols
- Secrétaire : Jean-Yves Benoit

M^{me} Nichols demande au conseil s'il a des commentaires à formuler. Personne ne se manifestant, la motion est appuyée par M. Rodriquez et adoptée à l'unanimité par le conseil.

M^{me} Nichols remercie le conseil de lui avoir permis d'agir comme présidente et souligne l'excellente année qu'a connue la société, puis elle remet la séance entre les mains de M. Rodriquez, le président nouvellement élu.

M. Rodriquez la remercie d'avoir occupé cette fonction au cours de la dernière année.

II. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 mai 2016

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2016 est présenté en anglais et en français.

M. Rodriquez demande aux administrateurs s'ils ont des questions sur le procès-verbal ou s'ils

souhaitent y apporter des corrections. Le conseil n'émet aucun commentaire. Par conséquent, M. Rodrigue demande une motion pour adopter le procès-verbal tel quel.

M. Whitestone propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2016 tel quel. La motion est appuyée par M. Benoit et adoptée à l'unanimité par le conseil.

III. Élection des membres de la direction et nomination des membres des comités permanents pour l'année 2017

a. Nomination des membres des comités permanents

M. Rodrigue demande à M. Tamblyn de présenter brièvement les mandats et responsabilités du comité de direction.

i. Comité de direction :

En vertu des règlements administratifs de la société, le comité de direction a le pouvoir d'agir au nom du conseil entre les réunions de celui-ci, à l'exception des cas suivants : 1) l'attribution des postes vacants au sein du conseil ou de tout comité permanent, ou la création ou la suppression de tout comité permanent; 2) la modification ou l'abrogation des règlements administratifs ou l'adoption de nouveaux règlements administratifs; 3) la modification ou l'abrogation de toute résolution du conseil; et 4) l'établissement de la rémunération des administrateurs ou des membres des comités permanents.

M. Rodrigue souligne que, selon ses règlements administratifs, WCI, inc. doit compter au moins quatre (4) administrateurs au sein de son comité de direction, et que jusqu'à maintenant ce comité a toujours inclus l'ensemble des administrateurs de classe A de la société.

M. Rodrigue propose d'approuver la composition du comité de direction; la motion est appuyée par M^{me} Moisan et approuvée à l'unanimité par le conseil.

***IL EST RÉSOLU** que les administrateurs suivants siègent au comité de direction :
Matt Rodrigue, Mary Nichols, Robert Fleming, Jim Whitestone, Geneviève Moisan,
Jean-Yves Benoit et Tim Lesiuk.*

ii. Comité de vérification :

M. Tamblyn présente brièvement le mandat et les responsabilités du comité de vérification. Selon les règlements administratifs de la société, le comité de vérification doit compter de deux à six administrateurs de classe A. Il est chargé de superviser la qualité et l'intégrité des pratiques en matière de comptabilité, de vérification et d'établissement de rapports.

M. Rodrigue propose d'approuver la composition du comité de vérification; la motion est appuyée par M. Whitestone et approuvée à l'unanimité par le conseil.

***IL EST RÉSOLU** que les administrateurs suivants siègent au comité de vérification :
Matthew Rodrigue, Geneviève Moisan, Robert Fleming et Tim Lesiuk.*

iii. Comité des finances :

M. Tamblyn présente brièvement le mandat et les responsabilités du comité des finances. Celui-ci doit compter au moins deux administrateurs de classe A, dont l'un est le trésorier. Le trésorier préside le comité des finances. Le comité des finances conseille le trésorier et le

conseil en ce qui a trait aux placements, au budget et à la politique budgétaire générale de la société.

Sur motion proposée par M. Rodriquez, appuyée par M. Fleming et approuvée à l'unanimité, il est résolu d'approuver la composition du comité des finances.

IL EST RÉSOLU que le trésorier préside le comité des finances et soit composé des administrateurs suivants : Jean-Yves Benoit et Jim Whitestone.

IV. Politiques générales

- a. *Revue du document Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts de WCI, inc.*

Le conseiller juridique de WCI, inc., Austin Keyes, résume le document *Lignes directrices en matière de déontologie et Politique en matière de conflits d'intérêts*, y compris les responsabilités fiduciaires des administrateurs. Ce document s'applique aux administrateurs et à leurs suppléants, ainsi qu'aux membres des comités, aux membres de la direction et aux employés de WCI, inc. M. Tamblyn recueillera les déclarations signées et informera le président dès qu'il les aura toutes.

M. Rodriquez demande s'il y a des questions. Il n'y en a aucune.

- b. *Modification proposée à la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc.*

M. Tamblyn soumet à l'examen du conseil une modification proposée à la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc. Cette politique a été établie par WCI, inc. pour encadrer la gestion des fonds de la société. Le comité des finances est chargé d'examiner la politique et de soumettre ses recommandations au conseil s'il estime que des modifications sont nécessaires.

La documentation distribuée pour la séance comprenait une note du comité des finances qui recommande l'augmentation du nombre d'assureurs autorisés pour les dépôts en espèces. La modification proposée à la politique permettrait de détenir des actifs dans des comptes assurés par la FDIC aux États-Unis, la SADC au Canada et l'AMF au Québec.

De plus, comme WCI, inc. a maintenant des comptes bancaires au Canada et aux États-Unis, il est recommandé que la référence à « le dépositaire » soit remplacée par « un dépositaire » dans la politique.

Cette modification autorisera clairement la société à utiliser des comptes bancaires au Québec tout en respectant les objectifs de la politique.

M. Rodriquez demande s'il y a des questions. Personne ne se manifestant, il demande une motion pour approuver la modification à la Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc. tel que recommandé.

La motion est proposée par M^{me} Nichols, appuyée par M^{me} Moisan et adoptée à l'unanimité par le conseil. La Politique en matière de gestion de fonds est donc modifiée tel que recommandé.

V. Rapport du comité des finances

a. Évaluation par la trésorière du respect de la Politique en matière de gestion de fonds

La Politique en matière de gestion de fonds de WCI, inc. régit la gestion des fonds de la société et précise qu'au moins une fois l'an, le trésorier doit présenter au conseil une évaluation de la conformité en la matière. M. Rodriguez a transmis le document au conseil avant la séance; une version électronique a aussi été publiée sur le site Web de WCI, inc. Il demande si le conseil ou le public a des questions. Il n'y en a aucune.

b. Budget pour 2017 et dépenses prévues pour 2018

M. Tamblyn présente le budget pour 2017 aux fins d'examen et d'approbation par le conseil. Le document a été distribué aux administrateurs avant la séance et publié sur le site Web de WCI, inc. M. Tamblyn souligne que le budget pour 2017 et les dépenses prévues pour 2018 ont été établis de concert avec les gouvernements participants en fonction des exigences de leurs programmes de plafonnement et d'échange. Le budget s'appuie également sur trois changements importants de la dernière année :

1. Comme l'Ontario a adopté une loi et publié des règlements pour la mise en place de son programme de plafonnement et d'échange, le budget pour 2017 et les dépenses prévues pour 2018 comprennent donc les coûts nécessaires à l'augmentation des services de WCI, inc. en appui au programme de l'Ontario.
2. En 2015, WCI, inc. a signé un contrat avec CSRA pour la prestation de services d'administration des ventes aux enchères. En 2016, il est devenu évident que ce fournisseur était incapable de remplir ses obligations contractuelles, et le contrat a donc été résilié.
3. WCI, inc. a conclu une entente avec Markit, arrivé deuxième après CSRA. Le budget proposé pour 2017 comprend les coûts associés aux ventes conjointes Californie-Québec et aux ventes de l'Ontario, ainsi que les coûts liés à l'amélioration de la plateforme de vente aux enchères de Markit.

M. Tamblyn résume le budget pour les services liés au programme de plafonnement et d'échanges ainsi que pour le personnel et les activités directes de la société. Puis, M. Tamblyn présente brièvement le Rapport sur la situation financière et il conclut sa présentation du budget.

M. Rodriguez demande s'il y a des questions.

M. Benoit souligne que le budget pour les frais de déplacement, de réunion et autres est de 56 000 \$ pour 2017 et 2018, mais que le Rapport sur la situation financière indique plutôt 46 000 \$ pour ces deux années.

Il demande à M. Tamblyn de déterminer quel est le bon montant. M. Tamblyn précise que le montant correct est 46 000 \$ et demande que le conseil envisage d'approuver le budget proposé sous réserve de cette modification.

M. Benoit propose la motion d'adopter le budget pour 2017 avec la correction à apporter aux frais de déplacement, de réunion et autres. M. Whitestone appuie la motion, et le conseil approuve le budget pour 2017 à l'unanimité, de même que la résolution suivante :

IL EST RÉSOLU que le budget pour l'exercice de la société, débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2017, tel qu'il est présenté et joint au procès-verbal de la séance et tel qu'il est modifié par le directeur général, est par la présente ratifié, approuvé et adopté.

Remarque : M^{me} Nichols quitte la réunion avant le vote. Son remplaçant, M. Gibbs, vote en son nom.

VI. Rapport du directeur général

M. Tamblyn informe le conseil des dernières nouvelles d'ordre opérationnelles.

- Au début 2016, WCI, inc. a conclu de nouvelles ententes de financement avec l'État de la Californie de même qu'avec les provinces de Québec et de l'Ontario. En appui au programme de plafonnement et d'échange de l'Ontario, le personnel de WCI, inc., avec le soutien du personnel de la Californie et du Québec, adapte ses services liés au programme de plafonnement et d'échange pour répondre aux besoins de l'Ontario.
- En août dernier, un jalon a été marqué alors que l'Ontario a pu entreprendre l'inscription des entités dans le système CITSS. Cette démarche et le travail en cours sur la plateforme de vente aux enchères et les autres services de WCI, inc. devrait être terminé à temps pour la première vente aux enchères au début de 2017.
- L'expansion de ses activités au Canada a mené WCI, inc. à embaucher son tout premier directeur général adjoint, Eric Turcotte. La société a également retenu les services de professionnels pour ses activités au Québec :
 - un comptable affecté aux déclarations de revenus;
 - un conseiller juridique;
 - un service de paie pour le versement des salaires, les retenues fiscales et la remise de ces retenues aux autorités concernées.

M. Tamblyn indique que la prochaine séance du conseil d'administration est prévue pour le début de décembre.

M. Benoit demande qu'un rapport écrit des réalisations de WCI, inc. soit présenté lors de la prochaine séance et publié sur le site de WCI, inc. M. Rodriguez confirme qu'un résumé serait utile, en effet. M. Tamblyn rédigera donc un rapport annuel aux fins d'examen par le conseil lors de la séance de décembre.

M. Rodriguez remercie le public de sa présence et rappelle la mission de WCI, inc., qui est de soutenir les divers programmes des gouvernements participants. Comme les discussions sont très pointues, portant sur les budgets et les contrats de services de soutien essentiels à la prestation des programmes des gouvernements participants, M. Rodriguez demande au public s'il a des questions ou des commentaires à formuler.

Peter Mayer, de CertainTeed Gypsum, demande si WCI, inc. s'est déjà penchée sur la séquestration de carbone et, le cas échéant, si des rapports ont été publiés.

M. Tamblyn lui répond qu'à sa connaissance, il n'y a aucun rapport de WCI, inc. sur ce sujet. Il ajoute que tous les documents de WCI, inc. sont publiés sur son site Web, dans la section Documents. Il invite également M. Mayer à consulter les sites Web des gouvernements participants, soit ceux du California Air Resources Board, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec et du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario.

M. Rodriquez demande s'il y a d'autres questions. Personne ne se manifestant, il demande une motion appelant à la levée de la séance. La motion est proposée par M. Fleming et appuyée par M. Benoit, et la séance est levée à 14 h 36 HE/11 h 36 HP. Le conseil convoque une séance à huis clos pour discuter de questions d'approvisionnement et de planification stratégique.

Le tout respectueusement soumis,

Jean-Yves Benoit, secrétaire